


Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE) Un rattrapage financier s'impose

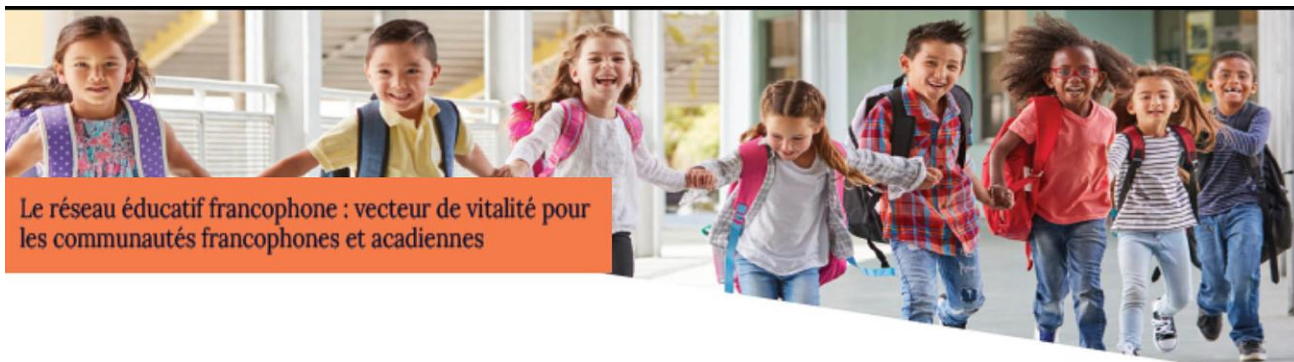
Depuis plus d'une décennie, en raison de l'augmentation du coût de la vie et de la croissance des inscriptions dans les écoles de langue française en situation minoritaire, la valeur des sommes versées par le gouvernement fédéral aux ministères de l'Éducation des provinces et territoires s'est effritée.

Conséquemment, dans le cadre de ses obligations en matière de langues officielles, le gouvernement fédéral **doit** majorer ces enveloppes budgétaires restées sensiblement les mêmes depuis 2009.

Voici la valeur actualisée de l'entente 2009-2013 de 749,8 millions de \$:

2009	5 221 \$ par élève		Diminution de 44 %
2013	4 726 \$ par élève		
2018	3 663 \$ par élève		
2023	2 910 \$ par élève		

Un prochain PLOE (2023-2028) de 1 440,5 millions \$



En tenant compte de l'augmentation du coût de la vie, les investissements fédéraux réels seront en 2023 inférieurs de 35 % à ceux de 2003 : **un déficit d'investissement de 455 millions \$**¹.

De plus, afin de tenir compte de la croissance du nombre d'élèves dans nos écoles², un montant additionnel de 20 % doit être investi : **un montant additionnel de 240 millions \$**.

Entente 2018-2023 de 745,5 millions de \$ + 455 millions \$ pour le coût de la vie + 240 millions \$ pour la croissance du réseau = **un total de 1 440,5 millions de \$ pour l'entente 2023-2028**

¹ Information tirée du mémoire [La croissance économique, gage de la compétitivité du Canada](#) (2018) de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)

² Près de 174 000 élèves - hausse des inscriptions de près de 20 % depuis 2010 - Statistique Canada, [Nombre d'élèves dans les programmes de langues officielles](#)